

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 56 (1948)  
**Heft:** 4: Hommage au Docteur Olivier

**Artikel:** L'eau d'arquebusade de J.-Chr. Bechtel, pharmacien à Rolle (1797)  
**Autor:** Wickersheimer, Ernest  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-43671>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'eau d'arquebusade de J.-Chr. Bechtel, pharmacien à Rolle (1797)

Jean Hermann (1738-1800), professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg, était ce qu'on appellerait aujourd'hui un amateur de vieux papiers.

La Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg conserve sous la cote R 5, un registre intitulé par lui « Folia naturales res spectantia » et sur les feuillets duquel il a collé les documents les plus disparates, illustrés ou non, imprimés ou manuscrits, pourvu qu'ils se rapportassent de près ou de loin à l'histoire naturelle ou à l'art de guérir <sup>1</sup>.

Le numéro 30 de cette collection vient du Pays de Vaud. C'est un imprimé célébrant les vertus d'une eau d'arquebusade qui y était fabriquée.

L'eau d'arquebusade, en latin *aqua sclopetaria* <sup>2</sup>, ou moins littéralement *aqua catapultarum*, doit son nom à l'usage qu'on en faisait, soit en potion, soit en application externe, pour le traitement des blessures par armes à feu. C'est un alcoolat obtenu par la distillation de vin ou d'eau-de-vie où l'on a fait macérer des plantes dites vulnéraires parce qu'on supposait que leurs sucs hâtaient la cicatrisation des plaies. D'où son autre nom, eau vulnéraire, en allemand Wundwasser <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> ERNEST WICKERSHEIMER, *Catalogue des « Folia naturales res spectantia a Johanne Hermann collecta »*, in *Revue des bibliothèques*, 1925, XXXV, p. 237-260 et 425-452.

<sup>2</sup> « Aqua ad ictus sclopetariorum » est le nom d'un remède tiré de la *Pharmacopoea dogmaticorum restituta* du spagyrique JOSEPH DU CHESNE, dit QUERCETAN (*Dispensatorium galeno chymicum...*, Hanoviae, ap. Dav. Aubri, 1631, in-4, p. 648). Rappelons que DU CHESNE est l'auteur d'un *Sclopetarius, s. de curandis vulneribus quae sclopetorum et similium tormentorum ictibus accidunt, liber...* (Lugduni, ap. J. Lertout, 1600, in-8) dont les p. 149-152 traitent « de potionibus vulnerariis » et que JACOB CONSTANT DE REBECQUE (*Medicinae Helvetiorum prodromus...*, Genevae, typ. J. Landre, 1677, in-12, p. 25) cite une « aqua vulneraria Quercetani ».

<sup>3</sup> On évitera la confusion avec des compositions toutes différentes auxquelles le même terme a été appliqué, telle l'eau d'arquebusade de Theden, mélange d'acide sulfurique, d'alcool, d'eau sucrée et de suc d'oseille. — Les Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées) ont aussi été appelées eau d'arquebusade. F.-V. MÉRAT et A.-J. DELENS, *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale...*, 1829, I, p. 639 et VII, p. 256.

La paternité du remède est généralement attribuée à Nicolas Lemery qui, en 1690, dans la septième édition de son *Cours de chymie* (Paris, Est. Michallet, in-8, p. 516-524), consacre un chapitre à « l'eau vulnereuse appelée d'arquebusade »<sup>1</sup>.

Elle lui a été contestée. Ceux qui, à ce propos, ont prononcé le nom de Dippelius<sup>2</sup> n'ont pas pris garde que Johann Conrad Dippel, né en 1673, n'était qu'un adolescent lors de la publication de Lemery.

Que celui-ci soit l'inventeur ou que, comme le suppose Spielmann<sup>3</sup>, il se soit borné à exhumer une vieille recette, il paraît bien que ce fut lui qui assura le succès du médicament. Succès qui n'attendit pas 1690 pour s'affirmer, puisque dès le 7 mars 1685 il est attesté par une lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné ; pour traiter une plaie qu'elle avait à la jambe, la marquise s'était bien trouvée de l'eau d'arquebusade que lui avait recommandée M<sup>me</sup> de Grignan<sup>4</sup>.

Lemery eut bientôt un émule. Vingt-cinq substances végétales entraient dans sa préparation<sup>5</sup>. En 1695, Louis Penicher, « pharmacopoeorum parisiensium praefectus », préconise une eau qui n'en contient que vingt, parmi lesquelles certaines que Lemery n'avait pas employées<sup>6</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'expression « eau d'arquebusade » fera le tour de l'Europe. On la rencontre à Strasbourg<sup>7</sup>, à Vienne<sup>8</sup>, à

---

<sup>1</sup> Communication de M. Leguay, conservateur à la Bibliothèque nationale. M<sup>lle</sup> N. Lenoir, bibliothécaire à la Faculté de médecine de Paris, à qui je dois d'autres précisions bibliographiques, a constaté que l'eau d'arquebusade n'est pas mentionnée dans les éditions antérieures, y compris la sixième, de 1687.

<sup>2</sup> J. H. SCHULZIUS, *Praelectiones in dispensatorium regium et electorale borussobrandenburgicum*, alt. ed..., Norimbergae, J. J. Cremer, 1753, in-8, p. 71-72.

<sup>3</sup> J. R. SPIELMANN, *Pharmacopea generalis...*, Argentorati, J. G. Treuttel, 1783, in-4, II, p. 44-45.

<sup>4</sup> M<sup>me</sup> DE SÉVIGNÉ, *Lettres...* recueillies et annotées par M. Monmerqué, nouv. éd., 1862, VII, p. 372.

<sup>5</sup> Réduites à vingt-quatre par la suppression de la Piloselle dans sa *Pharmacopée universelle* (Paris, L. d'Houry, 1698, in-4, p. 734-735).

<sup>6</sup> LUD. PENICHER, *Collectanea pharmaceutica s. apparatus ad novam pharmacopoeam...*, Parisiis, St. Michallet, 1695, in-4, p. 52-53.

<sup>7</sup> *Pharmacopoeia argentoratensis...*, Argentorati, sumpt. J. R. Dulsscekeri, 1725, in-fol., p. 23-24.

<sup>8</sup> *Dispensatorium pharmaceuticum austriaco-viennense...*, Viennae Austriae, typ. J. J. Kürner, 1729, in-fol., p. 24-25.

Berlin<sup>1</sup> et ailleurs<sup>2</sup>, désignant des alcoolats dont la composition varie parfois.

En Suisse, l'eau d'arquebusade est mentionnée en 1715 dans une histoire médico-chirurgicale de la deuxième guerre de Villmergen<sup>3</sup>. En 1771, une pharmacopée imprimée à Bâle<sup>4</sup> reproduit presque exactement la formule du *Codex medicamentarius* approuvé par la Faculté de médecine de Paris<sup>5</sup>, qui n'est ni celle de Lemery, ni celle de Penicher. Huit ans plus tard, à Bâle également, le médecin mulhousien Jean Hofer publie une recette qui ne comprend que six espèces d'herbes, l'Hysope, la Menthe crépue, la Sauge, le Romarin, l'Ail sauvage et la Marjolaine, auxquelles on ajoute des fleurs de Lavande<sup>6</sup>.

Laissant à Genève le monopole de son eau cordiale<sup>7</sup>, Lausanne se fait une spécialité de l'eau d'arquebusade, ceci avant 1761, puisqu'à cette date l'apothicaire Louis-Guillaume Guex se met à dos ses confrères pour avoir écrit sur les étiquettes de flacons destinés à l'Angleterre que ses produits étaient deux fois meilleurs que ceux qui sortaient des autres officines de la ville<sup>8</sup>. En 1762, un autre apothicaire, Jaques Fabre, demande deux chars d'eau-de-vie pour cette fabrication à laquelle Abram Daller s'adonnera encore en 1792. En 1772, Guillaume-Othon Struve prétend expédier « tous les ans beaucoup de caisses [d'eau d'arquebusade] pour la France, la Hollande, l'Allemagne et surtout l'Angleterre ». Si l'étranger donne la préférence à l'eau d'arquebusade de provenance suisse, c'est selon lui parce

---

<sup>1</sup> *Dispensatorium regium et electorale borussico-brandenburgicum...*, Berolini, typ. J. G. Michaelis, 1731, in-fol., p. 33.

<sup>2</sup> D. W. TRILLERUS, *Dispensatorium pharmaceuticum universale...*, Francofurti ad M., Fr. Varrentrapp, 1764, in-4, II, p. 84 et s.

<sup>3</sup> J. KUPFFERSCHMID, *Dissertatio chirurgico-medica de morbis praeliantium quos quidem in victoriosa Bernatam expeditione bellica anno MDCCXII passim inter milites praeliantes, numeroseque sauciatos observare licuit...*, Basileae, typ. et imp. E. et J. R. Thurnisiorum fratrum, 1715, in-4, p. 23.

<sup>4</sup> *Pharmacopoea helvetica...*, praefatus est Alb. de Haller, Basileae, Im-Hof, 1771, in-fol., II, p. 29.

<sup>5</sup> *Codex medicamentarius, s. pharmacopoea parisiensis...*, Parisiis, Cavelier, 1732, in-4, p. 183.

<sup>6</sup> J. HOFERUS, *Manuale pharmaceuticum in usum minorum urbium...*, Basileae, J. Schweighauser, 1779, in-8, p. 64.

<sup>7</sup> L. GAUTIER, *La médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle...*, Genève, J. Jullien et Georg, 1906, in-8, p. 239, 259, 367.

<sup>8</sup> EUG. OLIVIER, *Médecine et santé dans le Pays de Vaud au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1675-1798*, Lausanne, Ed. La Concorde, 1939, in-8, p. 233-234, 956.

que « les herbes de nos Alpes qu'on emploie pour cette distillation donnent à cette eau un degré de perfection et de vertu que n'a pas celle qu'on fait partout ailleurs ». C'est à peu près ce que Scheuchzer avait dit avant lui <sup>1</sup>.

Pourquoi ne pas tenter dans d'autres villes ce qui avait si bien réussi à Lausanne? Tel fut le raisonnement que se fit Jean-Christophe Bechtel, apothicaire à Rolle depuis 1788 <sup>2</sup>, lorsqu'il rédigea le texte que voici :

Vertus et propriétés de l'eau d'arquebusade vulnérable, distillée par J. C. BECHTEL, pharmacien, à Rolle en Suisse.

Elle est excellente pour les obstructions et pour les maladies qui attaquent le foie et le poulmon, on en prend une cuillerée pure à jeun ; et les personnes qui en sont plus vivement attaquées, en prennent aussi une le soir, en continuant jusqu'à l'entière guérison.

Elle est bonne pour les coliques, maux de reins et mauvaise digestion.

Elle dissout le sang caillé, en facilite la circulation, ramène la couleur. Pour les maux de tête et de cœur, on la prend mêlée avec un peu d'eau de fontaine.

Elle n'est pas moins excellente pour les maux de dents, en versant quelques gouttes sur du coton ; et en l'appliquant sur la dent, elle enlève la douleur. Elle dissipe les inflammations dans la bouche, entretient la blancheur des dents en s'en rinçant la bouche mêlée avec de l'eau fraîche ; elle est aussi anti-scorbutique.

Elle est merveilleuse en l'appliquant extérieurement, et principalement pour les coups, contusions, meurtrissures, dislocations, douleurs de rhumatisme et foiblesse des membres. On fait fondre un peu de savon blanc dans de l'eau tiède, qu'on mêle avec la moitié d'eau vulnérable, et l'on applique des compresses de flanelle que l'on retrempe de tems en tems.

Elle a encore une infinité d'autres vertus, qui en font un remède presque universel en s'en servant avec précaution.

Pour que cette eau vulnérable soit débitée avec sûreté et sans falsification, les flacons seront cachetés et signés du cachet et nom de J. C. BECHTEL, pharmacien, à Rolle en Suisse.

Suivent, écrites à la main, la signature et la date : « J. C. Bechtel 1797 ».

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 99, 266, 895, 930.

<sup>2</sup> Jean-Christophe Bechtel, d'une famille originaire du Palatinat avait fait son apprentissage à Berne, chez Wytttenbach. EUG. OLIVIER, *op. cit.*, p. 860 ; cf. p. 1262, l'index onomastique.

Nous ignorons la composition de l'eau d'arquebusade de Rolle, tout comme celles des eaux lausannoises. Elle ne devait guère différer de celle dont la recette nous a été conservée par un manuscrit du Vieux-Moudon, datant approximativement de 1800 <sup>1</sup>.

Au verso, deux notes de la main de Jean Hermann. La première est un extrait d'une relation de voyage dans le royaume de Naples et concerne une eau d'arquebusade distillée à Avezzano, dans les Abruzzes <sup>2</sup>. La seconde se rapporte directement à l'eau préparée par Bechtel : « Celle de Rolle est effectivement plus forte que celle de nos pharmacies. Mais aussi Bechtel se fait payer, du moins dans ses dépôts de Strasbourg, trois livres d'un flacon carré qui contient une chopine ».

Hermann a omis de dire combien coûtait alors l'eau d'arquebusade des officines strasbourgeoises, mais nous savons qu'en 1759, elle était taxée à un sou la demi-once <sup>3</sup>. Comme la chopine pesait environ seize onces, elle devait revenir à trente-deux sous.

C'était là ce que coûtait l'eau d'arquebusade ordinaire, mais pour l'eau d'arquebusade « spiritueuse », le prix était doublé et s'élevait par conséquent à soixante-quatre sous, dépassant donc de quatre sous celui du produit importé de Rolle.

D<sup>r</sup> ERNEST WICKERSHEIMER.

---

<sup>1</sup> EUG. OLIVIER, *op. cit.*, p. 234.

<sup>2</sup> C. UL. VON SALIS MARSCHLINS, *Reisen in verschiedne Provinzen des Königreichs Neapel...*, 1. Band [seul paru], Zürich u. Leipzig, Ziegler u. Söhne, 1793, in-8, p. 274. — L'exemplaire de la Bibliothèque de Strasbourg a appartenu à Jean Hermann, qui y a ajouté quelques notes manuscrites.

<sup>3</sup> *Catalogus et taxatio medicamentorum tam simplicium quam compositorum, quae in officinis pharmaceuticis civitatis argentinensis prostant et prostare debent...*, Strassburg, gedruckt bey S. Kürszner, 1759, in-4, p. 8.

---